Andreas Kiefer : « L'autonomie budgétaire et la coordination intergouvernementale aux fins de la décentralisation requièrent des structures et des capacités »

Washington D.C. 1er septembre 2017 – A l'occasion du premier Forum du Réseau d'Amérique latine et des Caraïbes sur la décentralisation et la gestion budgétaire infranationale, tenu à Washington D.C. les 31 août et 1er septembre, le Secrétaire général du Congrès Andreas Kiefer a partagé les résultats des activités de Monitoring du Congrès, notamment les difficultés rencontrés par certains États membres du Conseil de l'Europe pour se conformer à l'article 9 de la Charte européenne de l'autonomie locale régissant les ressources financières des autorités locales.

En lien avec à la thématique du Forum, « Autonomie budgétaire et coordination pour une décentralisation effective », M. Kiefer a abordé les problèmes récurrents au niveau des finances et des consultations locales. Il a évoqué en particulier le rapport du Congrès intitulé « Faire face à la dette : les collectivités locales en difficulté financière », portant sur les ressources financières adéquates pour les collectivités locales en réponse à la crise financière. Il a également mentionné, à titre d'exemples pour les relations intergouvernementales, les programmes de consultations actuellement mis en œuvre en Albanie et en Autriche, qui portent à la fois sur les projets de loi et les politiques, et sur les aspects financiers. « L'autonomie budgétaire est un pilier essentiel de la démocratie locale. Une décentralisation fiscale et budgétaire opérationnelle, comme fondement d'un gouvernement local autonome et efficace, exige une compréhension claire de la raison pour laquelle les tâches devraient être déléguées au niveau local ainsi qu'une répartition claire des pouvoirs et des responsabilités à tous les niveaux. Elle requiert un cadre juridique qui permette l'imposition et l'appréciation des dépenses, définisse la responsabilité et la réglementation en matière d'éthique et de transparence, et propose des mécanismes de consultation intergouvernementale » a conclu Andreas.

- *Programme*